



ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUVECIENNES

## **Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 18 septembre 2019**

### **Personnes présentes**

Jean-Claude Levern : Président  
Françoise Leclerc : Trésorière  
Georges Sueur : Secrétaire  
Christine Roumilhac : Secrétaire-adjointe  
Adolphe Mendi : ..... membre  
Corinne Gondek : ..... membre  
Jean-Claude Miremont : ..... membre  
Yvain Blachère : ..... membre  
François Méchin : Expert-comptable  
Boleslas Palewski : Maire adjoint délégué à la jeunesse et aux sports  
Victor Da ponte : Conseiller Municipal

### **Personnes excusées :**

Daniel Lecluze : ..... membre  
Bernard Tournier : ..... membre

### **Point sur l'accessibilité des cours de tennis :**

A la suite d'un manque d'entretien constaté sur les cours de tennis, une réunion a permis d'éclaircir les rôles et devoirs de chacun, les efforts venant autant de la mairie que de la section.

Des travaux sont à effectuer dans un délai assez court. Un radiateur aérotherme est en panne ; différentes pièces sont commandées. Il est nécessaire de trouver une entreprise pour faire le changement des filtres, les vidanges,

Monsieur Palewski a fait passer la commande de matériel pour la séparation entre les courts de tennis.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, le contrat d'entretien sera pris en charge par la mairie.

La construction d'une rigole permettrait d'éviter les infiltrations d'eau.

Yvain Blachère signale que la section tennis est en recherche de professeurs (4,5 heures) ; 45 nouveaux adhérents viennent de s'inscrire.

### **Avancement des réflexions sur l'organisation de la section Tai chi Qi gong :**

Monsieur Levern a transmis au CA le compte –rendu de la réunion du 11 septembre concernant les évolutions pour la section Tai chi Qi gong.

Les liens entre la Section Tai Chi Qi Gong de l'ASL et le centre d'études Tzeu Jan ont été analysés.

Il est apparu que le seul lien était par le passé le paiement des professeurs avec des fonds collectés par la Section Tai chi Qi gong. Les deux activités se superposant, il n'y a pas lieu de formaliser une convention avec Tzeu Jan, comme évoqué en juin.

Les activités autres de Tzeu Jan sont du domaine du passé.

Un certain nombre d'opérations sont à effectuer pour modifier le fonctionnement en supprimant Tzeu Jan

Provoquer une réunion qui comprendrait 2 phases :

Une AG Tzeu Jan (pour dissolution ou mise en sommeil et transfert des avoirs)

Une AG de la Section Tai chi Qi Gong pour valider le nouveau fonctionnement.

### **Document unique d'évaluation des risques professionnels :**

Françoise Leclerc a rencontré Ostra, l'organisme qui effectue les visites médicales.

Un document unique d'évaluation des risques professionnels doit être établi. Il concerne non les adhérents, mais les salariés de l'ASL. Il s'agit d'un tableau proposé par Ostra comprenant différentes rubriques : les conditions d'exposition aux différents risques, les mesures de prévention existantes, l'évaluation des risques.

Françoise Leclerc va envoyer un mail aux présidents des sections afin d'organiser une réunion pour le remplissage de ce tableau.

### **Prochaine AG ASL:**

La prochaine AG de l'ASL est à organiser ; la date du **20 novembre** au lieu du 13 (pour cause d'indisponibilité de la salle) à **19 h 30** est retenue.

Les comptes devant être validés en amont par le CA, la date du 5 novembre a été retenue, .

### **Fermeture du gymnase pendant les vacances :**

Monsieur Palewski se pose la question de la fermeture du gymnase pendant les congés de Noël (2 semaines) et la dernière semaine d'août.

Dans la mesure où le gymnase est vide durant ces semaines, la fermeture est pertinente.

Pendant les autres vacances scolaires, le gymnase est ouvert la première semaine et fermé la deuxième semaine.

### **Forum des sports :**

La date du 5 septembre 2020 est retenue pour le forum des sports de l'année prochaine.

La plaquette des sports ne sera plus éditée par la mairie (décision mairie) seul le site ASL permettra au Louveciennois de connaître les horaires et autres détails, sa mise à jour devient indispensable.

Le forum s'est bien déroulé pour la plupart des sections.

La section escrime a pour l'instant peu d'adhérents. Une démarche est en cours pour optimiser la communication.

### **Le krav maga :**

L'ASL n'a pas d'informations concernant cette section (bureau, comptabilité, cotisations).

### **Infiltrations d'eau :**

Françoise Leclerc signale des infiltrations d'eau dans la salle d'escrime le long des poteaux et parfois sur les pistes métalliques (attention aux contacts électriques).

### **Remise du courrier:**

Le courrier ASL est adressé à la mairie (siège social). Pendant la période des congés, des lettres recommandées arrivées en juillet, les avis ont été remis aux destinataires seulement en septembre, le courrier est reparti sans que l'on puisse connaître l'émetteur.

### **Droits d'auteurs :**

L'ASL a reçu des courriers intimidants d'une entreprise qui réclame de l'argent pour des droits d'auteurs pour une photo et demande de payer 1 525 euros à verser sur un compte en Suisse. Il s'agit manifestement d'une escroquerie. Nous avons pris la position de ne rien verser.

Il est important de faire attention aux musiques et photos que nous utilisons sur nos sites.

### **Demandes de formation :**

Nous faisons appel à un nouvel OPCA pour les formations. Les dossiers de demandes de formation, agréées par cet OPCA, doivent être conformes, sinon ils sont rejetés.

Les devis doivent être établis au nom de l'ASL, 30 rue du Général Leclerc à Louveciennes.

Il est nécessaire de joindre une lettre de motivation, ainsi que la convention de l'organisme qui assure la formation et l'ASL.

### **Prochain Conseil**

Le mardi 15 octobre à 17 h 45

Le Président  
Jean-Claude Levern

la rédactrice  
Corinne Gondek